



## COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2019 : GAGNER ENSEMBLE LE PARI DU 50/50

Alors que le monde entier commémore en ce jour du 8 mars, la journée internationale de la femme, l'organisation régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org), tient à féliciter ces millions de femmes, mères, éducatrices, conseillères et militantes pour leurs nombreuses luttes au cours des années écoulées.

Les nombreux changements actuels, tant économiques que sociopolitiques que subit le monde entier et par ricochet le continent africain, continuent de rendre récurrent le phénomène de l'inégalité, d'élargir les écarts de revenus et d'agir négativement sur le développement à l'intérieur des pays d'une part et entre les pays d'autre part.

Les femmes qui constituaient déjà un groupe vulnérable sont de plus en plus exposées à une plus grande instabilité et insécurité socio-économique.

Le lancement de la campagne « *Count us in* » en 2013 par le mouvement syndical mondial a constitué un tournant important dans la reconnaissance du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'engagement de le respecter. Ses dispositions en faveur de l'égalité des sexes sont un important aboutissement de plusieurs années de travail pour le changement des mentalités impulsées par les femmes militantes elles même. Au cours de ces dernières années, les actions en faveur d'un changement ont gagné du terrain, principalement grâce à la détermination des activistes, des organisations de défense des droits humains et les organisations syndicales. L'émergence en Afrique des femmes à la tête de certaines organisations syndicales constitue de façon concrète des signes d'espoir qui démontrent aujourd'hui le bien fondé de toutes les théories qui encouragent l'égalité du genre.

D'après un récent rapport de l'Organisation Mondiale ONU femmes, 35 pour cent des femmes dans le monde ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou des violences sexuelles de la part d'une autre personne à un moment donné dans leur vie. Ces actes qui sont des violations des droits humains ont engendré peu à peu un fléau mondial face au silence et à l'impunité. Accepter l'égalité des sexes c'est dire non aux discriminations et s'engager à combattre toutes formes de violences et de harcèlement.

Dans ses approches d'intégration de la dimension genre, le mouvement syndical africain, à l'instar du mouvement syndical international, est appelé à orienter ses programmes et plan stratégique en mettant un accent particulier sur l'éducation et la formation; l'emploi et l'égalité de rémunération; la protection sociale avec un accent sur la maternité et l'accès des femmes aux soins de santé; le harcèlement et la violence sexiste sur le lieu du travail et la liberté de participation. Ceci pour servir de gage aux générations futures.

Aujourd'hui, il ne faudra plus se contenter d'avoir une femme à la tête d'un syndicat mais aller au-delà du leadership, intégrer les femmes dans toutes les structures décisionnelles et obtenir un quota de 50/50 dans nos effectifs et structures syndicales afin de gagner le pari pour les générations futures. L'occasion pour nous de féliciter l'une de nos grandes organisations affiliées de l'Afrique du Sud qui pour la première fois de son histoire a élu un bureau exécutif composé de 50% de femmes et 50% d'hommes.

Parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes devraient également passer par la promotion de l'unité d'action entre les organisations et les structures féminines elles-mêmes. C'est pourquoi, à la CSI-Afrique, nous mettons au cœur de nos actions la mise en place des réseaux de comité de femmes qui promeuvent l'Unité d'action sur le champ de l'intégration des questions d'égalité. Nous saluons également les efforts des femmes militantes de nos organisations affiliées qui ont réussi en mettre en commun leurs acquis pour l'institution des plates-formes et réseaux de femmes dynamiques comme au Bénin au Sénégal, en Guinée au Congo, Ghana, Ouganda, Kenya, Zambie etc.

Prôner la synergie d'action pas seulement au sein du mouvement syndical mais approfondir notre collaboration avec la société civile et les autres partenaires sociaux sera notre mot d'ordre pour les prochaines années afin que, peu à peu, nous arrivions à gagner le pari du 50/50.

Au-delà de la parité, nous exhortons les travailleurs et travailleuses africains et de par le monde à mobiliser et renforcer leurs actions de plaidoyer auprès de leur gouvernement et des employeurs pour l'adoption en cette année d'un nouvel instrument normatif de l'OIT pour «Mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail».

En avant, l'égalité femmes – hommes !

*Fait à Lomé le 8 mars 2019*

**Kwasi Adu-Amankwah**  
**Secrétaire Général, CSI-Afrique**